Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212203277-20260608-CCAS_202606_01-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE ST SAMSON SUR RANCE

DELIBERATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 8 JUIN 2026 n°1

L'an DEUX MIL VINGT-SIX, le HUIT JUIN à 18 heures 30, la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie à la Mairie sous la présidence de M. Olivier JAVAUDIN, Maire.

PRESENTS : M. Olivier Javaudin, Mme Isabelle Morant, Mme Nicole Lemue, Mme Priscilla Margely, M. Robert Hunault, Mme Christelle Orin, Mme Noémie Jamot, Mme Céline Martin-Agisson, M. Daniel Duré

Mme Nicole LEMUE a été désignée **secrétaire de séance**

Convocation du 1ER JUIN 2026

1-AIDE FINANCIERE

Mme Nicole LEMUE a reçu une demande d'aides financières concernant une habitante qui a de faibles revenus (uniquement pension alimentaire et RSA) et donc des difficultés pour se nourrir après avoir payé ses factures. Elle sollicite l'aide du CCAS.

La commission administrative, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Décide** de payer sur le budget du CCAS une aide financière exceptionnelle pour l'achat de nourriture en bon de 50 € (6 x 50 €)

Nature de l'aide	Tiers	Montant total
Aide alimentaire	Intermarché Taden	300€

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus indiqués.

La secrétaire de séance
Mme Nicole LEMUE

Le Président de la Commission
M. Olivier JAVAUDIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Mairie de SAINT-SAMSON SUR RANCE 22100